

Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 28 avril 1862

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Godin, Émile \(1840-1888\)](#) est destinataire de cette lettre
[Lacarole](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (3)

Collation3 p. (128r, 129v, 140r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 28 avril 1862, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 06/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/28139>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [28 avril 1862](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination Londres (Royaume-Uni)

Description

Résumé Godin signale à Émile qu'il lui manque des informations pour comprendre où en est l'installation des produits des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire à l'Exposition universelle : Émile avait écrit pour avertir que le plancher était égaré et sa dernière lettre semble indiquer qu'il a commencé l'installation, mais sans dire si les produits sont en bon état. Émile se plaint du mercantilisme anglais, « mais tu ferais mieux d'en étudier les causes et les raisons en faisant du mieux possible en te concertant avec l'administration française ». Sur l'inauguration de l'exposition. Godin demande à Émile de lui écrire « comme l'on s'écrit en affaire », en lui donnant des détails sur l'installation, les concurrents ou les inscriptions à placer. Il lui demande s'il s'est entretenu avec monsieur Lacarole de son intention de céder ses brevets en Angleterre, et s'il sait si celui-ci parle anglais ; monsieur Lacarole s'est proposé de représenter Godin et pourrait se charger de veiller au stockage des caisses. Godin souhaite qu'Émile n'attrape pas le « splinn » et l'encourage à bien faire et à profiter du voyage pour étudier les hommes et les choses. Il lui fait des recommandations pour obtenir ce qu'il faut de l'administration de l'exposition. Il lui demande de prendre des informations sur les travaux du jury, en particulier sur l'opportunité de déposer un nouveau mémoire «sur nos cuisinières et nos marbres factices sur fonte ». Il transmet à Émile les compliments de Marie Moret.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Expositions](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées

- [Lacarole \[monsieur\]](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Événements cités [Exposition internationale \(1er mai-1er novembre 1862, Londres\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Royaume-Uni](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Godin, Émile (1840-1888)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Familistère
- Rente/Propriété

Biographie Propriétaire français né en 1840 à Esquéhéries (Aisne) et décédé en 1888 à Flavigny-le-Petit (Aisne). Émile Caïus Godin est le fils de Jean-Baptiste André Godin et d'[Esther Lemaire](#). À l'âge de 10 ans, Émile Godin poursuit sa scolarité à Paris : de 1851 à 1853, dans la pension Régnier à Bellevue à Meudon (Hauts-de-Seine) et de 1853 à 1856, il est pensionnaire au collège Chaptal, établissement novateur préparant ses élèves aux carrières commerciales et industrielles. Émile Godin ne s'adapte pas à la vie en pension et ses résultats scolaires ne sont pas excellents. À partir de septembre 1856, il travaille avec son père pour les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Dans les années 1860, il est le chargé d'affaires de son père à Paris et à l'Exposition universelle de Londres de 1862 ou le responsable des achats de fonte en Angleterre ; il semble aussi s'occuper de la fabrication, de l'émaillage en particulier. Émile Godin choisit de rester auprès de son père après la séparation de celui-ci et de son épouse Esther Lemaire en novembre 1863. Il est mobilisé dans l'Armée du Nord avec le grade de capitaine pendant la guerre de 1870-1871. Alors que Jean-Baptiste André Godin est élu député de l'Aisne à l'Assemblée nationale (1871-1875), Émile représente son père et remplit des fonctions de direction au sein des Fonderies et manufactures du Familistère, mais il entre en conflit avec plusieurs directeurs de l'usine et du Familistère. En 1878, Émile Godin se brouille avec son père et quitte le Familistère ; des procès opposent le père et le fils. Il épouse le 30 décembre 1882 à Flavigny-le-Petit (Aisne) [Éléonore Joséphine Rouchy](#) qu'il fréquente depuis plusieurs années et avec laquelle il a trois enfants : Émilie Esther (1878-), Alix Émile Godin (1881-1929), enfants naturels légitimés à l'occasion du mariage, et Camille Andréa (1883-). Il décède le 2 janvier 1888, quinze jours avant son père.

Nom Lacarole

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Transport

Biographie Originaire de Montpellier, chargé de l'organisation matérielle des expositions régionales de Montpellier (1860), Marseille (1861), Nîmes (1863), Angers (1864) et Nice (1865), et participant à l'organisation de l'Exposition universelle de Londres en 1862. Lacarole fils se voit confier la réalisation des travaux extérieurs ou intérieurs des lieux d'exposition, de la réception, du classement et de la réexpédition des produits. Lacarole fils représente plusieurs exposants français à Londres pour l'Exposition universelle de 1862, dont les [Fonderies et manufactures Godin-Lemaire](#) à Londres. Godin adresse en 1862 son courrier à Lacarole fils au 12, Robert Adam Street, Londres (Royaume-Uni).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 24 avril 1862 128

Monsieur Smith

je t'attends jusqu'à hier soir avec
impatience ta seconde lettre que tu nous as
écrit et que tu nous signalais comme
étant ta dernière. Tu avras subi de
nouvelles à la poste, de sorte
que je ne sais rien de ce qui est ton véritable
intérêt dans l'affaire. Dans ta première tu avais
que les plantes manquaient et aujourné ta
paroisse avoir comme installation ils sont
donc arrivés, mais tu me dis pas si les
produits son une bonté à ton installation
prune bons tourments. Tu hantes la tête
contre le monachisme anglais et au
pied dans ta nature mais tu fais mieux
de étudier les causes et les raisons en faisant
de mieux possible, on te conseille à ses pieds
notre, à nos pieds, tu es trop jeune pour
ne pas beaucoup manquer avant d'agir et
est vraiment une trahison que tu fais.

Si le jour de l'inauguration l'administration
anglaise doit se faire une représentation à
l'heure où il est libéré il faudra de me pas
qu'il offre au moins pas généralement pour les
explosifs mais tout au contraire que l'homme soit
encore longtemps rétigé dans le monde
sa mort vivante prendra un bon parti, le

la bonté de pouvoir le faire tout à l'or-
dre, puisque tu pourrais même assister à
une ouverture si tu nous trouves pas aussi
agréable d'assister au spectacle.

Dans mon dame deux sujet de notre réquisition
comme son décret en affaire où moi signalent
tous les détails à me donner pour le présenter.
L'état des marchés, leur installation, l'appareil
qui s'auront, la nature & les départs de notre
expédition, a que tu veux être obligé de faire
pour lui donner l'appareil qui doit arriver,
les produits qui sont à tirer des marchés,
l'inspiration qui sera nécessaire de notre part
faire comme les autres. Si tu es parti
à l'Assemblée de nos intérêts à Londres
dans un entretien de tu veux quel puissé-
souffrir de cela si il fait fâcheux.

M. Léonard est chargé de me rapporter
magasins et je pensons on comprend que a pris
il ne peut pas prendre de frais de charge
mais il doit faire de moins il est le plus possible
Tu me parles du magasin que tu veux faire la
commission impériale au nom du régiment oblige
a être chargé de faire mais sans responsabilité
je crois que M. Léonard pourrait se charger
de cette a unequelle n'aurait pas dans les
magasins de la commission et cependant
on me souhaiterait bien de magasiner ce que peu-
t-être de ne pas dépasser le dépense et n-
gelo pas courir trop vite faire bien les choses

pensant que tu es en voyage
 comme celui que voit généralement le
 professeur pour l'assimile studie bien les hommes
 et les choses moins connue puisque tu es
 en plan pour le faire ne soit pas trop
 pressé de rentrer à Guise malgré le plaisir
 qu'il me ferait de t'y voir, taire de bien
 tenir compte de la manière dont les personnes
 les choses se passeroient à sa position après
 m'a le dire, et après de l'écrire ta femme ne
 prendras pas de sue guise sans une installation
 aussi importante que qui dont à la tête
 ont beaucoup à faire et peuvent oublier ou
 voire faire peu que tout le refuges dans le
 cas où on se le donnerais pas satisfaction
 de suite, et ne voudras pas de rappeler postérieur
 à qui de droit à qui tu pourras assuré d'après demandé
 informe ton de la manière dont le juge
 doit agir prendre pour échelle sur le motif
 des preuves et si ne ayant pas lieu de remettre
 un nouveau mandat ne appelle son
 attention sur nos intentions et nos mauvaises
 fautes sur pointe, tu pourrais peut être avoir
 l'occasion de poser la question à leurs membres
 ou aux greffes de la justice française en
 ce qu'ils ne sont pas présents
 fait faire les admissions à celle-ci et a
 la ville elle-même dans le sens de faire juger de
 ce, et moi et monsieur le barbier de la
 ville

Godin

BB